

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LECRET N° 63/259 du 20/04/1983
/MTPS.DGTFP.DFP
portant intégration et nomination de cer-
tains candidats sortis de l'Institut Supé-
rieur d'Education Physique et Sportive (ISEPS)
(Université Marien NGOUABI) dans les cadres
de la catégorie A hiérarchie I des Services
Sociaux (Jeunesse et Sports) en tête Made-
moiselle BISSINDOU Thérèse.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

(/ I S A S :

- (/u la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n°25/80 du 13.11.1980 portant amendement de
l'article 47 de la Constitution du 3 Juillet 1979 ;
(/u la loi n°15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
Fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n°2087/FP du 21.6.1958 fixant, le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;
(/u le décret n° 74/454 du 17.12.1974 modifiant le tableau
hiérarchique des cadres A, B, C et D de l'Enseignement (Jeunesse et
Sports) abrogeant et remplaçant les dispositions des articles 1er, 2,
3, 5, 10, 13, 14, 15, 18, 19, et 20 du décret n°63/79 du 26.3.1963
fixant le statut commun des cadres de l'Enseignement (Jeunesse et
Sports)
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.1962 fixant le régime des
régénérations des Fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créés par la loi n°15/62 du 3.2.1962 por-
tant statut général des Fonctionnaires ;
(/u le décret n°62/198/FP du 5.7.1962 relatif à la nomina-
tion et à la révocation des Fonctionnaires des cadres de la catégorie
AI ;
(/u le décret n°63/81/FP-BE du 26.3.1963 fixant les condi-
tions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doi-
vent subir les fonctionnaires stagiaires, notamment en ses articles 7
et 8 ;
(/u le décret n°67/30/FP-BE du 24.2.1967 réglementant la
prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires re-
latifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements ;
(/u le décret n°74/473 du 31.12.1974 abrogeant et rempla-
çant les dispositions du décret n°62/196/FP du 5.7.1962 fixant les
échelonnements indiciaires des Fonctionnaires ;
(/u le décret n°79/154 du 4.4.1979 portant nomination du
Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n°82/644 du 28.12.1980 portant nomination des
Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le rectificatif n°81/016 du 26.1.1981 au décret n°80/644
du 28.12.1980 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n°81/017 du 26.1.1981 relatif aux Intérim des
Membres du Gouvernement ;
(/u la lettre n°791/DGS du 20 Août 1982 du Directeur Géné-
ral des Sports transmettant les dossiers constitués par les intéres-
sés ;

D.B.

D.C.F.

LECRET :

.../...

ARTICLE 1ER. - En application des dispositions du décret n° 74/454 du 17.12.1974 susvisé, les candidats dont les noms suivent, titulaires du certificat d'aptitude au Professorat d'Education Physique et Sportive (CAPEPS), obtenu à l'Université Marien NGOMBI, Session de Juin 1982 sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Sociaux (Jeunesse et Sports) et nommés au grade de Professeur certifié stagiaire, indice 790.

- Mlle: - BISSIDOU Thérèse, née le 30 Novembre 1957 à Mat. Kinkala
- M. : - ELINGA Marien, né le 19 Mai 1957 à Makoua
- ENDZANGA Casimir, né le 5 Novembre 1955 à Mossaka
- GAILOU-MBOUNGO Antoine, né le 12 Août 1956 à Kingoué
- GATSE-GABELA Albert, né vers 1953 à Assoumani (Gamboma)
- KILIRIKI-BISSOU, né vers 1958 à Ibomo I (Loudima)
- LEUNGUELA Emmanuel, né le 10 Janvier 1954 à Gambantadi (Saratier)
- MABILA Léon-Jean, né le 6 Janvier 1958 à Mandou
- MBIKA NGOUNGONO André, né le 21 Septembre 1955 à Bacongo
- NIATENDLO Jonas, né le 2 Décembre 1958 à Brazzaville
- NOKOUNBOU Marien, né le 5 Juillet 1957 à Ibolo (Epena)
- N'FAKOU-IASSALA Lucien, né le 6 Janvier 1959 à Pointe-Noire
- NGAPOULA GONA Daniel, né en 1954 à Ello zone ondendoula
- NZOULA Joseph, né le 26 Mai 1956 à Indo - Sibiti
- OZANGA David, né vers 1954 à Ombili - Sibiti
- PAMBOU Daniel, né le 28 Octobre 1957 à la maternité Loubetsi
- POUELA Marc Gilbert né le 2 Août 1955 à Pointe-Noire
- YOUNGA Adolphe, né le 9 Février 1956 à Dolisie.

ARTICLE 2 : Les intéressés sont mis à la disposition du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

ARTICLE 3 : Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de Service des intéressés à la rentrée scolaire 1982-1983, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 20 Avril 1983

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Jeunesse
et des Sports,

Gabriel OBA-APOUNOU.-

Le Ministre du Travail et de
la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.-

AMPLIATIONS :

JORPC.....	1	-MJS.....	2
DGTFP/DFP.....	36	-DGS.....	2
DFP/BST.....	2	-DOSSIERS.....	36
DB.....	3	-INTERESSES...	18/100.-
DCF.....	2		